

### ➔ L'actu du mois :

#### **Demande d'ATR pour les aides PAC 2017 : le service est ouvert.**

**Un apport de trésorerie remboursable (ATR) pour les aides de la PAC 2017 vient d'être activé par le Gouvernement. Pour en bénéficier, la demande doit être réalisée sur Telepac avant le 15 octobre 2017.**

L'ATR pour les aides PAC 2017 sera versé à partir du 16 octobre, annonce le Ministre de l'Agriculture dans un communiqué. Comme l'an passé, cet apport représentera 90 % des aides attendues pour les aides découplées, les aides couplées bovines et l'ICHN, ainsi que 80 % pour les MAEC et les aides à l'agriculture biologique.

Pour toucher l'ATR, chaque agriculteur doit en faire la demande via le service en ligne Telepac. Celui-ci est ouvert du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre. Le montant total de cet apport est estimé à plus de 7 milliards d'euros.

« Cet apport permettra de pallier les difficultés de trésorerie des exploitants en attendant le versement ultérieur des aides PAC dues pour 2017, qui se déroulera sur la base du calendrier rendu public le 21 juin dernier », précise le communiqué. Le ministère espère « retrouver dès 2018 un calendrier normal de versement des aides du premier pilier ».

Source : Site internet de Pleinchamp / 01 Septembre 2017

### ➔ Actualités sociales, juridiques et fiscales :

#### **Nouvelle baisse consécutive de l'indice national des fermages.**

**Le nouvel indice des fermages pour 2017 est négatif et s'établit à 106,28, variant de - 3,02 % sur un an.**

La loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche a substitué aux anciens indices départementaux un indice national des fermages. Celui-ci est composé pour 60 % de l'indice d'évolution du revenu brut d'entreprise agricole à l'hectare (RBEA) constaté sur le plan national au cours des 5 années précédentes, et pour 40 % de l'évolution du niveau général des prix de l'année précédente (PIB). L'indice national des fermages et sa variation annuelle sont constatés avant le 1er octobre de chaque année par arrêté du ministre chargé de l'agriculture (C. rur., art. L. 411-11, al. 4 à 7 et art. R. 411-9-1 à R. 411-9-3).

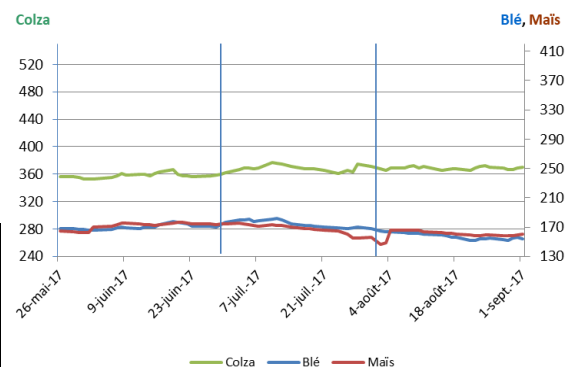
Ainsi, suivant un arrêté du 19 juillet 2017 et compte tenu du RBEA (106,02) et du PIB (106,67) retenus pour 2017 (indice base 100 en 2009), le nouvel indice national des fermages s'établit à 106,28, sa variation par rapport à l'année 2016 étant de - 3,02 %. Pour actualiser le montant du fermage perçu entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018, il faut donc minorer de 3,02 % le montant du fermage annuel payé en 2016.

Source : Site internet des Editions Législatives / 7 Août 2017

#### **Cours des céréales : Le prix du colza stagne contrairement au prix du blé et du maïs.**

Selon les données journalières d'ODA (*Offre & Demande Agricole*), CEPROGES vous offre la possibilité de **comparer les prix des céréales & oléagineux N/N-1/N-2** pour septembre.

	Prix au 01/09/2015	Prix au 01/09/2016	Prix au 01/09/2017
Blé	157,25 € / T	157,50 € / T	<b>154 € / T</b>
Maïs	166,25 € / T	161 € / T	<b>160 € / T</b>
Colza	361,50 € / T	373,50 € / T	<b>370 € / T</b>



Evolution des cours sur les 3 derniers mois.

**NB : Il s'agit de cotations sur le marché financier Euronext.**

## SOMMAIRE

### ➔ L'actu du mois

### ➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres

### ➔ Actualités sociales, juridiques et fiscales

### ➔ Actualités internationales

### ➔ Infos CEPROGES





## SOMMAIRE

➔ L'actu du mois

➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres

➔ Actualités sociales, juridiques et fiscales

➔ Actualités internationales

➔ Infos CEPROGES

Pour plus d'informations, CEPROGES reste à votre disposition.

Contacteur

Baptiste LEFEBVRE  
ou  
Noémie LIGNOUX

☎ : 02 54 07 98 43  
Fax : 02 54 07 00 29

E-mail :  
blefebvre@ceproges.fr  
nlignoux@ceproges.fr

Site web:  
<http://www.ceproges.fr>



## ➔ Actualités des cultures, élevages, viticulture, autres :

### Blé tendre : un rendement moyen de 71,5 q/ha et des taux de protéines élevés.

FranceAgriMer, Arvalis-Institut du végétal et Terres Inovia dressent, dans un communiqué de presse commun, un premier bilan de la récolte 2017.

« Après une année 2016 hors normes, la production française de céréales à paille retrouve, en 2017, un niveau plus habituel, proche, voire supérieur à la moyenne quinquennale (2012-2016) : 36,8 millions de tonnes (Mt) de blé tendre, 2,1 Mt de blé dur et 12,3 Mt d'orges. Sur le plan qualitatif, cette récolte permettra de répondre à tous les besoins des utilisateurs sur les différents segments de marché. Les teneurs en protéines des céréales à paille sont élevées, généralement supérieures à 12 % en blé tendre et 14 % en blé dur. Les autres critères qualitatifs apparaissent satisfaisants. Grâce à un climat sec et ensoleillé au moment de la période de remplissage des grains, les poids spécifiques sont très élevés pour l'essentiel et supérieurs aux minima requis.

La récolte de colza et de pois protéagineux s'annonce également très satisfaisante en volume grâce à des rendements record en colza et à un état sanitaire favorable en pois, qui a contrebalancé l'impact négatif de la chaleur printanière.

Malgré des conditions climatiques difficiles au printemps, la production de blé tendre est estimée, à ce stade, à 36,8 Mt (+ 33 % par rapport à 2016 ; + 3 % par rapport à la moyenne quinquennale) avec des surfaces évaluées à 5,1 millions d'hectares et un rendement moyen national de l'ordre de 71,5 q/ha, selon les dernières estimations du service statistique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Les rendements sont cependant très hétérogènes, les sols superficiels ayant été pénalisés par le manque de pluie. Sur le plan qualitatif, la teneur en protéines des blés tendres est très satisfaisante, même pour les parcelles affichant de hauts niveaux de rendements. Elle dépasserait régulièrement les 12 %. La variabilité dans l'intensité et la fréquence des pluies survenues en fin de cycle a généré de l'hétérogénéité sur les poids spécifiques. Néanmoins, la récolte 2017 permettra de répondre aux besoins des marchés, avec des poids spécifiques très élevés dans certains bassins. Les temps de chute de Hagberg des blés de la récolte 2017 devraient également répondre aux cahiers des charges des utilisateurs, malgré des pluies de fin de cycle localisées.

La moisson est terminée pour le blé dur. En dépit d'une légère baisse des surfaces cultivées par rapport à l'an dernier, la production est estimée à plus de 2 Mt (+ 12 % par rapport à la moyenne 2012-2016) avec un rendement moyen national évalué à 54,1 q/ha. Concernant la qualité technologique, les teneurs en protéines sont élevées à très élevées, souvent supérieures à 14 %. Les poids spécifiques, corrects à très bons, permettront de répondre aux cahiers des charges des utilisateurs. Le taux de moucheture devrait être particulièrement satisfaisant cette année à l'échelle nationale.

Le gel de la fin avril est intervenu alors que les orges d'hiver atteignaient le stade montaison, voire épiaison. Selon les régions, son impact sur le rendement est donc variable mais aura dans tous les cas diminué le potentiel de production. La récolte 2017, estimée à 9,6 Mt est toutefois supérieure à la moyenne quinquennale (8,1 Mt), avec un rendement national de 64,9 q/ha. Les paramètres qualitatifs sont bons, le calibrage et les poids spécifiques devraient répondre aux spécifications des utilisateurs. La teneur en protéines est également conforme aux attentes dans la majorité des bassins de production, elle dépasse parfois 11,5% ce qui pourra dans ce cas limiter l'usage brassicole.

La production d'orges de printemps est plus hétérogène en raison des excès de température et du déficit hydrique du printemps. Elle est estimée à 2,6 Mt, en retrait par rapport à la moyenne 2012-2016 (3,2 Mt) avec un rendement moyen de 60,2 q/ha. Les calibrages sont conformes aux attentes des utilisateurs mais les teneurs en protéines sont souvent trop élevées pour le débouché brassicole.

Pour le colza, les rendements moyens estimés se situent entre 34 et 40 q/ha avec des perspectives supérieures à 40 q/ha pour les régions les plus septentrionales. Les parcelles bien implantées sont souvent bien au-delà de 40 q/ha. Seules les parcelles avec les levées les plus tardives, affichent des rendements compris entre 15 et 20 q/ha. Malgré des surfaces en baisse, la production 2017 devrait dépasser 5,2 Mt, avec des teneurs en huile très correctes. Ces très bons résultats s'expliquent au regard de conditions culturales très favorables en 2017.

La récolte du pois d'hiver est pratiquement achevée, avec des rendements qui dépassent souvent 40 q/ha. Seules les parcelles impactées par le gel du printemps obtiennent des rendements inférieurs à 30, voire 25 q/ha. En pois de printemps, les récoltes sont en cours. Suite aux épisodes de fortes chaleurs au cours de la floraison, les rendements ont été affectés pour les parcelles les plus séchantes, mais restent corrects (35 à 40 q/ha) pour les parcelles bien alimentées en eau. Ces niveaux de rendements souvent satisfaisants malgré le contexte climatique peu favorable, résultent de conditions sanitaires très saines. À ce stade, le MAA estime la récolte globale de protéagineux à plus de 1 Mt cette année contre 0,8 Mt en 2016.

Source : Site internet de Terre net / 9 Août 2017 [En savoir plus](#)